

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur auprès d'acheteurs non professionnels (« Les Clients ou le Client »), désirant acquérir les produits et services proposés par la S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro B 440 825 362, ayant son siège social 5a, rue Notre Dame à 67500 MARIENTHAL.

Les présentes conditions générales concernent les activités d'édition et de commercialisation de logiciels, d'étude et de conception de sites internet, de négoce de diverses prestations informatiques délivrées par la S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE.

Les caractéristiques principales des Produits et Services sont présentées sur le site <http://athenis.fr>, ce dont le client est tenu de prendre connaissance, avant de commander.

Le choix et l'achat d'un Produit ou d'un Service sont de la seule responsabilité du Client.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site <http://athenis.fr> et prévaudront sur toute autre document.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE

S.A.S. au capital social de 20.000,00 euros

Immatriculée au RCS de STRASBOURG, sous le numéro B 440 825 362

5a, rue Notre Dame à 67500 MARIENTHAL.

mail : info@athenis.fr

téléphone : 03.88.73.99.40

Numéro de TVA FR20440825362

## **ARTICLE 2 – Prix**

Les Produits et Services sont fournis aux tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur.

Les prix sont exprimés en Euros, H.T. et T.T.C.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Vendeur se réserve le droit, hors période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées dans les offres de prix et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés et lors de l'exécution des Prestations de service.

## **ARTICLE 3 – Commandes**

Il appartient au Client de sélectionner les Produits et les Services qu'il désire commander auprès du Vendeur.

Après validation de l'offre, tant sur la chose que sur le prix, la commande sera considérée comme définitive et exigera paiement de la part du Client selon les modalités prévues.

La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

En cas de non-respect des conditions générales de vente mentionnées sur le site <http://athenis.fr>, la S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE aura la possibilité de suspendre voire d'annuler la commande d'un client, après mise en demeure adressée par voie électronique et restée sans effet dans le délai de 10 jours.

Toute suppression de compte, quel qu'en soit le motif, engendre la suppression pure et simple de toutes informations personnelles du Client.

Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du site <http://athenis.fr> et sous réserve de toute interruption ou modification en cas de maintenance, n'engage pas la responsabilité du Vendeur.

La création du compte client et l'acceptation de l'offre entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

#### **ARTICLE 4 - Conditions de paiement**

Le prix est payé, selon les modalités suivantes :

- paiement par carte bancaire
- ou paiement par virement bancaire sur le compte bancaire du Vendeur (dont les coordonnées sont communiquées au Client lors de la passation de la commande).

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Vendeur des sommes dues.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la délivrance des Produits ou à l'exécution des Prestations de services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

#### **ARTICLE 5 – Retard de paiement**

En cas de défaut de paiement, total ou partiel du prix des marchandises livrées et/ou des prestations de service effectuées, le Client devra verser à la S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal, qui sera celui en vigueur au jour de la livraison.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix, sans qu'aucune mise en demeure préalable soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement, conformément à l'article 441-6, l'alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

#### **ARTICLE 6 - Livraisons**

Les délais de livraison du produit vendu ou de la prestation de service sera défini aux conditions particulières mentionnées sur l'offre de prix.

La S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du client qu'en cas de délai de livraison excédant :

- trente jours pour les logiciels dont elle a la qualité d'édition ou de commercialisation,
- quarante-cinq jours pour le matériel informatique,
- soixante jours pour les logiciels dont ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE a seulement la qualité de commercialisation.

En ce qui concerne les prestations informatiques, le délai de réception fera l'objet de conditions particulières, au cas par cas.

Les délais de livraison exposés ci-dessus se calculent à compter de la date de réception de l'accord du Client.

Les parties conviennent expressément que la société ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE, lorsqu'elle attendra elle-même la réception de la chose concédée ou vendue, de tout ou partie de ses éléments

constitutifs ou de tout élément nécessaire à l'accomplissement de la prestation de service due, pourra répercuter sur le Client les retards qu'elle subira.

Les frais de port sont à la charge du Client, sauf conditions particulières contraires.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés.

Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 3 semaines après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2, L 216-3 et L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder.

Lorsque le Client s'est lui-même chargé de faire appel à un transporteur qu'il choisit lui-même, la livraison est réputée effectuée dès la remise des Produits commandés par le Vendeur au transporteur qui les a acceptés sans réserve. Le Client reconnaît donc que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison et ne dispose d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des marchandises transportées.

Le Vendeur propose également la livraison gratuite dans l'un de ses magasins accessibles via le lien ou les localisations suivantes : ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE 5a, rue Notre Dame à 67500 MARIENTHAL.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le Client.

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits livrés. Il dispose d'un délai de 1 mois à compter de la livraison pour formuler des réclamations par Mail ou courrier, accompagnées de tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur.

Le Vendeur remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes CGV.

Le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur sauf lorsque le Client aura lui-même choisi le transporteur. A ce titre, les risques sont transférés au moment de la remise du bien au transporteur.

## **ARTICLE 7 - Transfert de propriété**

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur au Client ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

La S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE conserve ainsi la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. A ce titre, si le Client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, le Vendeur

se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

## **ARTICLE 8 - Responsabilité du Vendeur – Garanties**

Le Client reconnaît avoir été informé que le matériel informatique dont il est en possession doit avoir un niveau de performance minimum pour utiliser tout logiciel mis à sa disposition par ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE en qualité d'éditeur de logiciel ou de simple négociant.

Tout recours à l'encontre du Vendeur est conditionné par l'utilisation d'un matériel qui respecte le niveau minimum de performance requis.

Préalablement à toute commande et dans le cadre de son obligation de conseil, ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE peut vérifier cette configuration minimale sur simple demande, à condition que le Client lui fournisse la documentation complète inhérente au matériel informatique utilisé.

Concernant les logiciels propres, ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE garantit à la personne ayant acquis le droit d'utiliser le logiciel conformément aux clauses du contrat de licence le fonctionnement global dudit logiciel selon les modalités décrites dans la documentation qui lui est propre pendant un délai de trente jours à compter de la réception du logiciel, à condition que celui-ci soit utilisé dans la configuration matérielle recommandée.

Concernant les autres logiciels ou logiciels « tiers » dont la société ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE ne fait qu'assurer la commercialisation, le Vendeur ne confère aucune garantie. Seule sera applicable la garantie accordée par l'éditeur dudit logiciel ou son fournisseur.

De manière générale, pour tous les logiciels, la société ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE exclut du champ d'application de la garantie de fonctionnement tous les virus pouvant affecter le logiciel, ainsi que sa compatibilité avec un autre logiciel.

La compatibilité avec un autre logiciel ne peut être garantie par la société ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE dans le seul cas où une prestation informatique d'ensemble lui a été commandée sur le fondement du contrat d'entreprise.

Dans ce cas, les conditions de réception et de garantie sont définies dans les conditions particulières.

Pour quelque programme informatique que ce soit, ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE ne peut garantir les performances ou les résultats que le Client peut obtenir en utilisant le logiciel.

Le matériel informatique commercialisé par le Vendeur est garanti par le ou les constructeurs informatiques. Les matériels ne font que transiter dans les locaux de la société ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE et ne subissent aucune transformation. Toute réparation sera réalisée par les services d'assistance des constructeurs des matériels respectifs.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

Dispositions relatives aux garanties légales

Article L217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L217-5 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641 du Code civil.

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Article L217-16 du Code de la consommation.

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la

garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit (mail ou courrier), de la non-conformité des Produits ou de l'existence des vices cachés à compter de leur découverte.

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements, remplacement ou réparations des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 2 mois jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.
- Les photographies et graphismes présentés sur le site ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

#### **ARTICLE 9 - Données personnelles**

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Produits par le Vendeur ainsi qu'à leur transmission à des tiers à des fins de livraison des Produits. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de vente.

##### **9.1 Collecte des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel collectées par la S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE, lors de la création du compte Client / utilisateur et de la commande, sont les suivantes : Noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail et données bancaires relatives au paiement.

##### **9.2 Destinataires des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel sont utilisées par le Vendeur et ses co-contractants pour l'exécution du contrat et pour assurer l'efficacité de la prestation de vente et de délivrance des Produits.

La ou les catégorie(s) de co-contractant(s) est (sont) :

- Les prestataires de transport

- Les prestataires établissements de paiement

### 9.3 Responsable de traitement

Le responsable de traitement des données est le Vendeur, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

### 9.4 Limitation du traitement

Ces données à caractère personnelles ne seront pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing. Toutefois, le Client pourra solliciter sa désinscription à la newsletter à tout moment s'il le souhaite.

### 9.5 Durée de conservation des données

Le Vendeur conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

### 9.6 Sécurité et confidentialité

Le Vendeur met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données

personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Vendeur ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

### 9.7 Mise en œuvre des droits des Clients et utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les Clients disposent des droits suivants :

- Ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données qui les concernent de la manière suivante :
- En se connectant à son compte client il est possible de supprimer ses données personnelles.
- Ils peuvent supprimer leur compte en écrivant à l'adresse électronique indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Si les données à caractère personnel détenues par le Vendeur sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations des informations en écrivant à l'adresse indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données en écrivant à l'adresse indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent également solliciter la portabilité des données détenues par le Vendeur vers un autre prestataire
- Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Vendeur



Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement, peuvent être exercés en adressant une demande par courrier ou par E-mail au Responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Le responsable de traitement doit apporter une réponse dans un délai maximum d'un mois.

En cas de refus de faire droit à la demande du Client, celui-ci doit être motivé.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

Le Client peut être invité à cocher une case au titre de laquelle il accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et publicitaires de la part du Vendeur. Il aura toujours la possibilité de retirer son accord à tout moment en contactant le Vendeur (coordonnées ci-dessus) ou en suivant le lien de désabonnement.

#### **ARTICLE 10 - Propriété intellectuelle**

Les droits d'auteur des logiciels édités par ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE demeureront la propriété de la société ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE. Ils ne peuvent en aucun cas être transférés au donneur d'ordre d'une commande.

Le droit d'utilisation du logiciel conféré à la personne physique ou morale l'ayant acquis ne peut l'être que sur le fondement d'un contrat de licence que le titulaire du droit s'engage à respecter. Le simple fait d'installer, d'utiliser, même partiellement, le logiciel engage l'utilisateur, en l'absence d'un contrat signé.

Le contenu du site [www.athenis.fr](http://www.athenis.fr) et les logiciels édités par la S.A.S. ATHÉNIS SOLUTION INFORMATIQUE est la propriété du Vendeur et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

#### **ARTICLE 11 - Droit applicable - Langue**

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 12 - Litiges**

Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle à l'adresse postale ou mail du Vendeur indiqués à l'article 1 des présentes CGV.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

En l'espèce, le médiateur désigné est MEDIATION SOLUTION, SAS au capital de 5 000 €, enregistrée au registre du commerce de Bourg en Bresse, Siret 832 869 564 00019 - Code Ape 7022 Z, dont le siège social est 222, chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST.

Le médiateur peut être saisi par téléphone au +33 (0) 899 493 048 ou sur le site <https://sasmediationsolution-conso.fr/processus-mediation/conditions-de-saisine> en remplissant un formulaire en ligne à l'adresse suivante <https://sasmediationsolution-conso.fr/processus-mediation/saisir-le-mediateur> ou en lui adressant un mail à l'adresse suivante : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)

Le Client est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litige (RLL) : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux locaux compétents dans les conditions de droit commun.

### **Article 13 – Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal compétent du ressort de la Cour d'Appel de Colmar.